

CONSTRUCTION DES HLM (HABITATIONS À LOYERS MODÉRÉS) 1950-1975

Sur les terrains encore libres, se construisent ensuite des HLM en trois vagues ;
Vers 1950, cent quatre-vingt-dix logements sortent de terre rue Ovide Brugnault.
En 1958, le Groupe du Parc offre 200 logements supplémentaires.

Au début des années 1960, c'est le tour du 80 rue Gabriel Péri.
Ces opérations attirent une population modeste et familiale et changent peu l'identité locale.
En 1975, la place Paul-Louis Courier accueille une tour HLM de 15 étages avec 90 logements.



HLM rue Ovide Brugnault — 2023
Photo: FM

CONSTRUCTION DES COPROPRIÉTÉS 1965 -

Le quartier va totalement se transformer pendant cette période.
En 1970, la construction de la Route Nationale 88 le coupe en deux.
La rue Ambroise Paré se prolonge jusqu'à la Croix de l'Orme. Puis, l'ouverture du supermarché Rallye, à la Ricamarie, en 1977, entraîne la fermeture de nombreux petits commerces. Enfin, la Municipalité Sanguedolce dote le secteur de toute une série d'équipements : bancs, téléphones, espaces verts, jeux d'enfants et Maison de quartier.

En 1983, la prolongation de la ligne de tram depuis Bellevue va rompre l'isolement de Solaure et le relier au centre-ville.
Dans cette période, les terrains libres disparaissent progressivement au profit de copropriétés qui constituent 80% des chantiers, comme « les Genets », « Les Caravelles » rue Keufer ou le 125 rue Gabriel Péri, donnant son aspect actuel au quartier.



Tour Copropriété « Caravelle » lors de sa construction Rue Keufer — 1968
Collection H.F.



Inauguration du prolongement du tramway entre Bellevue et Solaure — 17 février 1983
Crédit: Archives Le Progrès



HLM 80 rue Gabriel Péri — 2023
Photo: F.M.



Tour HLM place Louis Courier — 2023
Photo: F.M.



Démolition des maisons rue de Solaure — 1997
Collection J.B.



Le supermarché Rallye — 1977
Archives Municipales de Saint-Étienne
6 Fi 192



Carte postale: Place Louis Courier — 1984
Collection J.B.



Construction de l'accès à l'autoroute au-dessus de la Rue Mazarin — 1969
Archives Municipales de Saint-Étienne
101 CONO/72-4



« Avant 1983, Solaure était inconnu à Saint-Étienne. Mais depuis, on entend son nom, lors des annonces, à chaque arrêt du tram »

Roger Bouhours

LE COIN DES PETITS CURIEUX



2023
Photo F.M.

Sur la place Paul-Louis Courier, dans l'îlot central, un monument modeste commémore l'inauguration du prolongement de la ligne du tram jusqu'à Solaure le 17 février 1983, il y a 40 ans. Jusqu'à cette date, il fallait descendre jusqu'à la place Bellevue pour attraper « La Verte », comme on disait. Il y eut de la neige et du beau monde, Pierre Mauroy, le Premier Ministre, Charles Fiterman, le Ministre du travail, Joseph Sanguedolce, l'ancien Maire, Bruno Vennin, le député de la circonscription. Notre quartier n'était plus alors qu'à un quart d'heure du centre-ville et, le terminus de la ligne s'affichait partout sur les motrices.

En suivant la rue du Docteur Laënnec, on trouve le Lotissement « Les Fougères » ou Lotissement Guimbal du nom de son premier promoteur. Ce professeur d'électrotechnique et de physique à l'Ecole des Mines de Saint-Étienne de 1945 à 1970 fut un inventeur insatiable, avec divers projets avant-gardistes : télébus, éoliennes, voiture électrique, usine marée motrice de la Rance... En 1975, sa Société dépose un permis de construire, à Solaure, pour un lotissement de 14 maisons d'une conception très en avance sur son temps : le chauffage et la production d'eau chaude devant être effectués par géothermie et système solaire. Mais la DDE refuse la géothermie pour des problèmes géologiques. Ces difficultés entraîneront la liquidation de la Société, laissant les acquéreurs résoudre la fin des travaux. Les pavillons seront habités en octobre 1978 et desservis par l'Allée des Filicales. Mr Guimbal, lui, décédera en 2013, après avoir vu la reconnaissances des énergies renouvelables dans notre monde en changement.



Google Maps

